



**HAL**  
open science

# Sécurité et reterritorialisation de l'identité transfrontalière : le cas de la communauté frontalière de Stanstead au Québec

Pierre-Alexandre Beylier

► **To cite this version:**

Pierre-Alexandre Beylier. Sécurité et reterritorialisation de l'identité transfrontalière : le cas de la communauté frontalière de Stanstead au Québec. Sentiments d'appartenance dans les Amériques, 2019. hal-03132441

**HAL Id: hal-03132441**

**<https://hal.science/hal-03132441>**

Submitted on 5 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Sécurité et re-territorialisation de l'identité transfrontalière : le cas de la communauté frontalière de Stanstead au Québec

Pierre-Alexandre BEYLIER

Au-delà de leur rôle politique de démarcation entre deux pays, les frontières nationales véhiculent également une dimension humaine. Parce qu'elles marquent souvent la limite entre deux systèmes linguistiques, deux sociétés, deux cultures, elles délimitent aussi des peuples et constituent ainsi « l'enveloppe de la nation<sup>1</sup> », selon le modèle de l'état-nation westphalien. Elles jouent plus largement un rôle de « marqueur d'identité<sup>2</sup> », voire même de « révélateurs d'identité<sup>3</sup> ».

Mais c'est sans compter sur le caractère éminemment ambivalent des frontières qui fonctionnent selon une dialectique ouverture/fermeture ou « coupure/suture » pour reprendre l'expression consacrée<sup>4</sup>. En d'autres termes, elles fonctionnent à la fois comme une limite mais aussi comme un lien. Par conséquent, lorsque l'on fait jouer les échelles, ce qui peut être vrai à grande échelle – à l'échelle du pays – peut l'être beaucoup moins à petite échelle – à l'échelle de la région, voire de la ville. Les zones frontalières peuvent en effet devenir des zones liminaires plus floues, où des liens et des mélanges se créent et à travers lesquelles peuvent donc émerger des zones avec une identité forte qui transcende la frontière.

Il s'agit ici de réfléchir au concept d'identité territoriale, définie par Yves Guermond comme un « lien affectif, [un] sentiment d'attachement à un espace limité<sup>5</sup> », un « lien social<sup>6</sup> » dont elle est l'expression à l'échelle locale. On retrouve ce concept dans la distinction que John Agnew fait entre « space » et « place », que l'on pourrait traduire en français par « espace » et « territoire », le territoire étant un lieu vécu, habité, sur lequel les habitants projettent une signification alors que l'espace est davantage compris comme un tout organisé par des pouvoirs

---

<sup>1</sup> FOUCHER Michel, *Fronts et Frontières*, Paris, Fayard, 1991.

<sup>2</sup> PIERMAY Jean-Luc, « La Frontière et ses ressources : regards croisés » in ANTHEAUME Benoît et al (dir.) *Le Territoire est mort : vive les territoires ! : une refabrication au nom du développement*, Montpellier, IRD Éditions, 2005, p. 206.

<sup>3</sup> CONSIDERE Sylvie et PERRIN Thomas, *Frontières et représentations sociale : questions et perspectives méthodologiques*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 16.

<sup>4</sup> PRADEAU Christian, *Jeux et enjeux des frontières*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1994, p. 5.

<sup>5</sup> GUERMOND Yves, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique » *L'Espace géographique*, 2006/4 (Tome 35), <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-291.htm>, consulté le 9 novembre 2018.

<sup>6</sup> GERMOND Yves, « Identité Territoriale », HyperGeo, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article425>, consulté le 14 novembre 2018.

supérieurs<sup>7</sup>. Le territoire est donc à la fois un « espace vécu », « un espace social », un « espace de vie », à la croisée des représentations, des pratiques et des rapports sociaux<sup>8</sup> et duquel émane une identité spécifique.

Par conséquent, comment cette identité territoriale se manifeste-t-elle, dans cet entre-deux, dans cette zone de contact qu'est la frontière ? Est-ce la frontière marque la limite entre deux identités nationales ou bien est-ce qu'une identité transfrontalière transcende la ligne internationale ? Comment le territoire frontalier s'articule avec une certaine communauté, avec un certain vécu, avec des pratiques particulières et quel « sentiment d'appartenance » émerge ?

Si le phénomène est assez bien documenté le long de la frontière Mexique/États-Unis – les chercheurs parlent d'une identité transfrontalière, d'une « troisième nation<sup>9</sup> », qui n'est ni entièrement américaine, ni entièrement mexicaine, d'une « mexicanité frontalière particulière<sup>10</sup> » marquée par le bilinguisme, le biculturalisme et sous-tendue par les mariages mixtes, les échanges économiques et humains – l'autre frontière américaine, la frontière Canada/États-Unis est moins connue et fait l'objet de moins de recherches. Et pourtant, celle qui est depuis longtemps une « frontière apaisée<sup>11</sup> », connue comme étant, selon la formule consacrée, « la plus longue frontière non-défendue au monde », a connu une évolution radicale dans le sillage des attentats du 11 septembre 2001. Dans le cadre de la guerre contre le terrorisme, l'administration Bush a procédé à une sécurisation avancée de la ligne internationale<sup>12</sup>, un processus qui est venu prendre le contre-pied des logiques qui l'avaient structurée depuis plus d'un siècle et demi.

À partir de deux études de terrain effectuées en 2012 et 2017, cet article se donne donc comme objectif d'analyser l'impact que ces mesures sécuritaires ont eu sur une communauté frontalière en particulier, le binôme urbain de Stanstead au

---

<sup>7</sup>AGNEW John, *American Space/American Place, Geographies of the Contemporary United States*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2002, p. 4-5.

<sup>8</sup> DI MEO Guy, cité, in REQUIER-DESJARDINS Denis (dir.), « Territoires – Identités – Patrimoine : une approche économique ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 12 | 2009, mis en ligne le 20 janvier 2009, <http://developpementdurable.revues.org/7852>, consulté le 14 novembre 2018.

<sup>9</sup> DEAR Michael, *Why Walls Won't Work – Repairing the US-Mexico Divide*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 71.

<sup>10</sup> VANNEPH Alain, « Mexique/États-Unis : identités frontalières », *Territoire, Lien ou frontière ?*, 1995, p. 4, [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers08-09/010014865-44.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865-44.pdf), consulté le 15 novembre 2018.

<sup>11</sup> REITEL Bernard, *Villes et frontières*, Paris, Anthropos, 2002, p 69.

<sup>12</sup> ANDREAS Peter, *The Rebordering of North America: Integration and Exclusion in a New Security Context*, New York, Routledge, 2003, p. 15-16 ou DRACHE Daniel, *Borders Matters: Homeland Security and the Search for North America*, Halifax, Fernwood, 2004, p. 90-95.

Québec et de Derby Line dans le Vermont, qui est construit littéralement sur la frontière afin de réfléchir sur l'identité territoriale de cette communauté. Nous suivrons une méthodologie qualitative à partir d'entretiens semi-dirigés et de questionnaires remplis par des habitants. Comment s'est construite l'identité des habitants, sur les bases de cette frontière ouverte ? Partagent-ils une identité commune, un sentiment d'appartenance à une communauté qui transcenderait la frontière et que la politique sécuritaire post-2001 aurait remis en cause ? On commencera donc par revenir brièvement sur le concept d'identité territoriale avant de l'appliquer à ce binôme urbain pour se demander finalement si une reconfiguration territoriale de l'identité n'a pas eu lieu.

### **Frontières, identités territoriales et sentiment d'appartenance**

Les réflexions autour de l'identité spatiale ne sont pas nouvelles. De nombreux géographes et sociologues ont, au fil des années, tenté de définir et d'analyser ce rapport qui unit les hommes avec leur territoire environnant.

Dès les années 1980, Benedict Anderson parle de « communauté imaginée » pour désigner le rôle important que joue l'imaginaire collectif dans la constitution d'un groupe, que ce soit une nation ou un groupe à plus petite échelle<sup>13</sup>. De façon plus précise, l'une des composantes imaginaires qui structure un groupe est son rapport au territoire, comme le mettent en évidence Jean-François Staszak, Bernard Debarbieux et Raphaël Pieroni : « Tout imaginaire social a une dimension spatiale proprement constitutive<sup>14</sup> ». En découle donc une « dimension spatiale des constructions identitaires ». En d'autres termes, les identités se rapportent à « des lieux et des espaces spécifiques d'assignation ou d'appartenance<sup>15</sup> ». On rejoint sur ce point Pierre George pour qui le rapport entre une population et son territoire « s'accompagne d'une identification de cet espace à l'ensemble des signes culturels propres à cette population, qui s'exprime en termes d'appropriation, limites, désignation, organisation<sup>16</sup> », ce que Bernard Debarbieux nomme « l'imaginaire

---

<sup>13</sup> ANDERSON Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1993.

<sup>14</sup> STASZAK Jean-François, DEBARBIEUX Bernard et PIERONI Raphaël, « Frontières, identité, alterité », in STASZAK Jean-François (dir), *Frontières en tout genre, cloisonnement spatial et constructions identitaires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 15-26.

<sup>15</sup> *Ibid*, p. 11.

<sup>16</sup> GEORGE Pierre, « Identité de groupe - identité de territoire », *Espace, populations, sociétés*, 1984-1, Numéro thématique : *Limites et frontières*, p. 13-16.

social de l'espace<sup>17</sup> » et que Guy Di Méo qualifie « d'identités socio-spatiales », en d'autres termes, « la relation territoriale [qui] paraît [...] un facteur de consolidation, voire de formation des identités spatiales<sup>18</sup> ».

Si les groupes projettent du sens sur un territoire et se l'approprient dans un but structurant, cette identité n'est pas figée et il s'agit davantage d'un processus qui se manifeste et se consolide par le biais des pratiques<sup>19</sup>. Ce sont d'ailleurs ces pratiques qui permettent, selon certains auteurs de calculer le degré d'appropriation de l'espace<sup>20</sup>. Mais que se passe-t-il lorsque le territoire est traversé par une frontière et qui plus est quand cette frontière, longtemps défonctionnalisée, se refonctionnalise ? L'identité territoriale est-elle mise à mal ?

## **Stanstead/Derby Line : une communauté frontalière particulière**

### *Présentation et histoire de la ville*

Constituant ce que l'on pourrait appeler une anomalie géographique, les villes de Stanstead et de Derby Line se trouvent dans une situation très particulière : elles sont littéralement construites à cheval sur la frontière américano-canadienne. Cette configuration leur vaut la désignation de « village frontière<sup>21</sup> » ou de « binôme urbain<sup>22</sup> ».

Historiquement, la frontière a été fixée à la fin de la Révolution américaine, par le Traité de Paris de 1783 avant que la région ne soit peuplée. Il s'agit donc d'une frontière qui est « antécédente au peuplement<sup>23</sup> ». Mais, bien que fixée dans les textes, elle n'est pas démarquée dans le paysage<sup>24</sup>. Aussi, lorsque le peuplement

---

<sup>17</sup> DEBARBIEUX Bernard, *L'espace de l'imaginaire. Essais et détours*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 2015.

<sup>18</sup> DI MEO Guy, « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », *Geocarrefour*, vol 77, n°2, p 175.

<sup>19</sup> STASZAK Jean-François *et al*, *op. cit.*

<sup>20</sup> LETNIEWSKA-SWIAT Sylvie, « Pratiques et perceptions d'une métropole transfrontalière : l'exemple lillois » *in* REITEL Bernard *et al*, *op. cit.*, p. .

<sup>21</sup> POLIQUIN Myriam, Sécurité en région frontalière : les relations transgouvernementales de la Sûreté du Québec, Mémoire de maîtrise présenté à l'École de politique appliquée, 18 mars 2014, p. 48.

<sup>22</sup> GAY Jean-Christophe, *Les Discontinuités spatiales*, Paris, Economica, 2004, p. 70.

<sup>23</sup> LASSERRE Frédéric *et al*, « Politique de sécurité et villages-frontière entre États-Unis et Québec », *Cybergeo : European Journal of Geography, Politique, Culture et Représentations*, Online since 03 March 2012, <http://journals.openedition.org/cybergeo/25209>, consulté le 15 novembre 2018.

<sup>24</sup> Ce n'est pas avant 1843-1847 que la ligne est officiellement arpentée et bornée, après une première opération menée en 1774 par Valentine et Collins. Cependant, cette première opération avait été très rudimentaire : seules des entailles dans les arbres avaient laissé des entailles dans les arbres. Par manque d'outils techniques et de précision, le premier arpentage passait bien plus au nord du 45e parallèle et par endroit, il y avait même 1,6 km de différence (LASSERRE Frédéric *et al*, *op. cit.*).

intervient en 1796 – date officielle de la fondation de Stanstead<sup>25</sup> – après que Londres change sa politique vis-à-vis de la région, à savoir de l'utiliser comme une zone tampon comme cela a été le cas dans le sillage de la Guerre d'indépendance<sup>26</sup>, cela se fait dans un flou géographique. De surcroît, sur cette portion-là, elle suit la ligne astronomique du 45<sup>e</sup> parallèle nord, ce qui fait d'elle une « frontière géométrique » pour reprendre la typologie des supports mise au point par Michel Foucher<sup>27</sup>. Elle ne prend donc appui sur aucun élément « naturel » qui la rendrait visible dans le paysage. Lorsque les premiers habitants s'installent dans la région, ils se retrouvent donc dans une situation très particulière : ils ne savent pas précisément où se trouve la frontière ni dans quel pays ils bâtissent leur maison<sup>28</sup>. Ce flou géographique est toutefois exploité sciemment, notamment en 1807-1808 lorsque les États-Unis mettent en place un embargo interdisant toute importation quel qu'elle soit. Certains construisent leur maison sur la frontière afin de pouvoir s'adonner à la contrebande<sup>29</sup>. La communauté s'est donc construite sur les fondements d'une frontière très ouverte, voire quasi inexistante, une situation véritablement liminaire entre les deux pays, qui favorise les échanges et les contacts.

La ville se situe aujourd'hui à 200 kilomètres au sud de Montréal dans une zone rurale : Stanstead, qui est le résultat de la fusion de trois anciens villages (Stanstead, Beebee Plain et Rock Island), regroupe 2 788 habitants en 2016<sup>30</sup>, alors que Derby Line n'est qu'un hameau de 629 habitants<sup>31</sup>. L'appellation « binôme urbain » est donc utilisée de façon large ici pour désigner ce pôle frontalier de population, tout en étant bien conscient qu'il s'agit d'une région de faible densité.

### *La Spécificité de ce binôme urbain*

<sup>25</sup> FARFAN Matthew, *Images of America, the Vermont-Quebec Border – Life on the Line*, Charleston, Arcadia Publishing, 2009, p. 1.

<sup>26</sup> KASOWSKI Margaret Ann et al, « Tracing the Line: Early Maps of the southern Quebec Border Area », in FARFAN Matthew, *A Sense of a place*, The Stanstead Historical Society, 2016, p. 70

<sup>27</sup> FOUCHER Michel, *op. cit.*

<sup>28</sup> LASSERRE Frédéric et al, *op. cit.*

<sup>29</sup> VANDERVALK Sandra, *Line Dancing: A Performative and Phenomenological Study of the Borderlands Region of Stanstead, Quebec and Derby Line, Vermont*, A Thesis submitted for the Degree of Master of Arts in Anthropology, Carleton University, Canada, 2017, p. 50.

<sup>30</sup> STATCAN « Profil du Recensement – Recensement de 2016, Stanstead Quebec » [<sup>31</sup> US Census Bureau, « Fact Finder, Derby Line Village », \[5\]\(https://factfinder.census.gov/faces/nav/jsf/pages/community\_facts.xhtml?src=bkmk, consulté le 15 novembre 2017.</a></p></div><div data-bbox=\)](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2445008&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Stanstead&SearchType=Beginns&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=2445008&TABID=, consulté le 15 novembre 2017.</a></p></div><div data-bbox=)

Le phénomène des « villes-jumelles » ou « villes doublons » est très documenté le long de la frontière Mexique/États-Unis. De façon générale, les chercheurs identifient une série de caractéristiques communes qu'elles partagent et qui sont de trois ordres. Tout d'abord, morphologiquement, il s'agit de villes-frontières spécifiques : on a affaire à des « centres urbains dupliqués<sup>32</sup> » qui sont marqués par une continuité du tissu urbain. Ensuite, fonctionnellement, il s'agit d'un « espace transfrontalier original [...] dont l'élément mexicain fait partie de manière fonctionnelle des aires métropolitaines américaines<sup>33</sup> ». Jean-Christophe Gay met lui aussi en avant la nature « fonctionnelle [...] de cette guirlande de points d'échanges dynamiques et prospères<sup>34</sup> ». Les villes-jumelles sont donc des lieux qui polarisent les flux et qui intensifient les interactions, ce qui conduit à l'émergence d'un « espace réticulaire transfrontalier » qui transcende la fracture politique<sup>35</sup>. On a donc affaire à des villes hautement intégrées qui fonctionnent de concert et partagent une certaine complémentarité autour d'une frontière qui joue davantage un rôle d'interface que de barrière. Enfin, sur les bases de cette complémentarité, émerge une identité particulière, biculturelle, en raison des liens nombreux et parfois anciens que les deux communautés ont tissés au fil des années<sup>36</sup>.

Si l'échelle est ici moindre pour Stanstead et Derby Line, on a affaire à une configuration très similaire, les deux villes étant animées par une logique territoriale semblable. Tout d'abord, morphologiquement, on remarque une continuité du bâti. Non seulement le tissu urbain est continu et suit une orientation similaire du côté américain et du côté canadien – les rues Lee, Ball, Main/Dufferin et Principale/Beebe se prolongeant dans l'autre pays, certaines conservant même le même nom – mais, en plus, la frontière n'est pas du tout visible dans l'organisation morphologique de la ville (cf. Fig 1).

---

<sup>32</sup> KEARNEY Milo, *Border Cuates – A History of US/Mexican Twin Cities*, Austin, Eakin Press, 1995, p. 15.

<sup>33</sup> FOUCHER Michel, *op. cit.*, p. 421.

<sup>34</sup> GAY, *op. cit.*

<sup>35</sup> VANNEPH Alain, *op. cit.*, p. 1 et Vanneph Alain, « Villes frontalières Mexique-États-Unis » in GONDARD Pierre (dir), *La Frontière Mexique/États-Unis – Mutations économiques, sociales et territoriales*, Paris, Édition de l'IHEAL, 1995, p. 249.

<sup>36</sup> MACIAS Marie-Carmen, « L'Espace frontalier Mexique/États-Unis après le 11 septembre 2001 » *Cahiers des Amériques latines*, 56 | 2007, p. 87.



Fig 1 : Vue de Stanstead/Derby Line (source : GoogleEarth)

Ensuite, fonctionnellement, on a plusieurs indicateurs qui laissent à penser que les villes, bien que constituant deux entités administratives différentes fonctionnent comme une seule communauté. Premièrement, ils partagent un certain nombre d'infrastructures et de services publics à l'instar du système de traitement des eaux<sup>37</sup>, du service d'incendie, de la bibliothèque et de l'opéra, ainsi que la patinoire, ouverte aux habitants des deux pays. Il existait même une usine binationale mais qui n'est plus en opération que du côté canadien<sup>38</sup>. De façon anecdotique mais symptomatique, la frontière n'est pas inscrite dans le paysage mais elle est plutôt transcendée par l'architecture de la ville : des maisons sont coupées par celle-ci, l'édifice abritant l'opéra et la bibliothèque a été sciemment construit sur la ligne internationale en symbole d'amitié, la rue Canusa a été construite littéralement à cheval sur la frontière, le côté nord se trouvant au Canada et le côté sud aux États-Unis (cf. Fig. 2). Par ailleurs, la présence d'associations civiles telles que la Cross Border Curling/Hockey Team ou le Rotary Club rebaptisé « Boundary Club » attestent un fonctionnement social transfrontalier entre les habitants des deux villes.



---

<sup>37</sup> La gestion de l'eau se fait de façon conjointe par la International Water Company. Un réseau de tuyaux traverse la frontière : l'eau est puisée au Québec puis filtrée dans le Vermont et le traitement des eaux usagées se fait au Québec. (LASSERRE Frédéric, *op. cit.*).

<sup>38</sup> POLIQUIN Myriam, *op. cit.*



Fig 2 : bâtiments « construits » sur la frontière (source : P-A. Beylier, 2017)

Si économiquement ce n'est pas un « point d'échanges dynamique et prospère » comme peuvent l'être les villes jumelles à la frontière Mexique/États-Unis ou bien même Detroit et Windsor, les entretiens ont révélé que la ville l'a été, à petite échelle, au cours du  $xx^e$  siècle lorsque l'usine fonctionnait et qu'une série de commerces étaient présents, adossés à la frontière.

Enfin en termes d'identité, on retrouve à Stanstead ce que Michel Lussault définit comme une « valeur spatiale », c'est à dire « l'ensemble des qualités socialement valorisables d'un espace » ou « l'expression de la qualité des substances sociétales qu'un espace recèle<sup>39</sup> ». Lors des entretiens, les résidents ont manifesté un attachement affectif particulier à ce qui fait la spécificité de la communauté : sa dimension binationale. Ce lien affectif était marqué chez les personnes d'un certain âge qui ressentaient une certaine fierté de vivre dans cette ville. Pour eux, la frontière confère une valeur ajoutée à la communauté qu'ils définissent volontiers comme internationale<sup>40</sup>. On retrouve cette valeur spatiale dans deux domaines : dans la toponymie et dans les pratiques. Pour ce qui est de la toponymie, la frontière est présente directement ou indirectement dans la dénomination de certains lieux, on a déjà mentionné le « Boundary Club » ou la rue Canusa – une contraction de Canada et USA – mais il existe aussi, du côté américain, un centre de santé qui s'appelle le « Border Health Center ». Même si cet établissement n'est pas binational par nature, la frontière est présente dans son nom, signe que la communauté se définit par sa relation à la frontière ou par la place qu'occupe la frontière. De la même façon, un restaurant, « La Vieille Douane » s'est installé dans les anciens bâtiments des services frontaliers canadiens. Même si cela

---

<sup>39</sup> LUSSAULT Michel, « Valeur spatiale », in LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 973.

<sup>40</sup> On peut reprendre cette expression qu'utilise Poirtas pour désigner les villes de Calais, NB et Saint Stephen, MA (POITRAS Jacques, *Imaginary Line: Life on an unfinished border* », Fredericton, Goose Lane Editions, 2011).

relève du folklore local<sup>41</sup>, la communauté s'est réappropriée cette bâtisse forte en sens pour en faire un lieu d'activité économique et de convivialité. Les lieux sont donc imprégnés par la frontière et on retrouve là un processus de « réappropriation symbolique » de la frontière par le biais de la toponymie qui est le signe d'une identité territoriale inscrite dans le paysage<sup>42</sup>.

La valeur spatiale que revêt la frontière est aussi présente à travers les pratiques spatiales des habitants. En effet, celle-ci est ancrée dans ces dernières. L'ensemble des entretiens fait référence aux allers-retours entre Stanstead et Derby Line pour des activités spécifiques de shopping ou de loisir – la nouvelle patinoire, l'Aréna Pat Burns, ouverte aux résidents des deux villes étant le meilleur exemple<sup>43</sup>. De façon symptomatique, une station-service est littéralement adossée à la frontière, du côté américain, sa présence étant autant destinée à une clientèle canadienne qui souhaiterait profiter des différentiels intéressants en matière de taxes et de prix de l'essence<sup>44</sup> qu'à une clientèle américaine. Ces structures binationales sont des lieux de socialisation qui viennent cimenter ces liens de proximité. Le tissu social est également marqué par les liens familiaux – des familles présentes des deux côtés de la frontière, des mariages mixtes – ainsi que des liens d'amitiés. À titre d'exemple, 75 % des personnes interrogées ont des connaissances de l'autre côté de la frontière ; pour 78 %, il s'agit de membres de leur famille alors que pour 22 % il s'agit d'amis.

À partir de là, on peut dire que les deux villes sont animées par une véritable identité commune qui à la fois transcende et se réapproprie la ligne internationale. La frontière est inscrite dans le quotidien des habitants, dans les liens qu'ils partagent, les lieux qu'ils habitent et leurs pratiques. On peut donc dire qu'une identité transfrontalière existe ici, telle que Alain Vanneph la définit, à savoir « la banalisation du franchissement, la multiplicité des connexions [qui créent un] véritable système transfrontalier<sup>45</sup> » et crée un sentiment d'appartenance nord-américain. Le seul indicateur difficile à évaluer, qui devrait faire l'objet de futures recherches, est le facteur linguistique.

---

<sup>41</sup> L'addition est remise dans une pochette en forme de passeport canadien comme pour pousser la réappropriation non seulement des lieux mais également des politiques un peu plus loin.

<sup>42</sup> MARTINELLI Bruno, « Toponymie et société. Contribution à l'étude de l'espace communautaire en Basse-Provence », *Études rurales*, n°85, 1982. pp. 9-31.

<sup>43</sup> Entretien avec Maggie H. une résidente, 11 juillet 2017.

<sup>44</sup> Lorsque les dollars américains et canadiens sont à parité, le prix de l'essence aux États-Unis est 20 à 25 % moins cher qu'au Canada <https://www.crossbordershopping.ca/us-gas-savings-calculator>, consulté le 15 décembre 2018.

<sup>45</sup> VANNEPH Alain, *op. cit.*

## La guerre contre le terrorisme et re-territorialisation de l'identité transfrontalière

Les attentats du 11 septembre ont changé la donne le long de la frontière Canada/États-Unis, la projetant dans une logique de sécurisation avancée. Pourtant ce n'est pas vraiment immédiatement après 2001 que l'impact s'est fait ressentir au sein de la communauté. D'une part, le long de la frontière Canada/États-Unis, le resserrement s'est fait graduellement<sup>46</sup>. Ensuite, c'est lorsque le village-frontière a été identifié comme un maillon faible en terme de sécurité frontalière, représentant ainsi un « défi unique<sup>47</sup> » en matière de sécurisation, que les contrôles se sont renforcés, suivis par le déploiement d'un véritable dispositif. Ce qu'ont révélé les entretiens menés auprès des résidents et notamment celui mené auprès du maire, c'est que le tournant a eu lieu à partir de 2007. Depuis, les officiers de la Border Patrol font preuve de ce que les résidents considèrent être des « excès de zèle », mettant fin à des pratiques ancestrales informelles qui étaient tolérées jusque-là et qui permettaient à ces derniers d'aller et de venir à leur guise. Par exemple, auparavant, les résidents pouvaient traverser la frontière en dehors des points d'entrée officiels – où se situe un bureau de douanes – et ils pouvaient notamment passer par les rues Ball, Church, et Lee qui débouchent sur la frontière puis aller « se rapporter<sup>48</sup> » auprès des services frontaliers. Désormais ils doivent absolument passer par les points d'entrée officiels au risque de se faire arrêter et interroger<sup>49</sup>.

Le réel tournant qui a altéré la vie de cette communauté transfrontalière a été l'entrée en vigueur de la Western Hemisphere Travel Initiative (WHTI) en juin 2009. Cette loi qui impose à chaque personne souhaitant entrer aux États-Unis d'être détentrice d'un passeport, a provoqué des remous au Canada dans son ensemble<sup>50</sup> et a eu un effet décuplé à Stanstead, transformant le franchissement de la frontière

---

<sup>46</sup> BEYLIER Pierre-Alexandre, *Canada/États-Unis : les enjeux d'une frontière*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 181.

<sup>47</sup> LUNDY Derek, « Stanstead: A Town on the Border in Canadian Geographic », July/August 2010 issue, <http://www.canadiangeographic.ca/magazine/ja10/stanstead-border-town.asp>, consulté le 13 septembre 2013.

<sup>48</sup> Anglicisme voulant dire « se déclarer aux services frontaliers ».

<sup>49</sup> Entretien avec Philippe Dutil, Maire de Stanstead, Québec, 3 octobre, 2011.

<sup>50</sup> Les titres de la presse attestent la polémique provoquée par cette mesure adoptée unilatéralement par l'administration Bush : « The Pain of Getting Across the Border » (*The Globe and Mail*, 4 septembre 2007), « New U. S. Passport Rules Likely to Ground Travellers », (*Ottawa Citizen*, 22 janvier 2007), « Canadians, Americans Drifting Apart on Shared Security Since 9/11 », (*The Globe and Mail*, 12 octobre 2010).

qui se faisait de façon normale et banale, en une entreprise plus difficile et compliquée. Symbole de la politique du visage unique à la frontière – « one face at the border policy<sup>51</sup> » mis en place par la Border Patrol, la WHTI ne tolère aucune exception.

Ce changement de régime frontalier a vu le déploiement d'un nombre croissant de mesures visant à sécuriser la ligne internationale : de l'installation de barrières à travers les rues Ball et Lee pour éviter les passages « illégaux » (cf. Fig 3) en passant par la mise en place de caméras vidéos et de capteurs au sol, sans parler de la présence accrue des forces de l'ordre, d'abord de la Border Patrol, des State Troopers du Vermont<sup>52</sup> et maintenant de la Gendarmerie Royale du Canada. Toutes ces mesures sont venues altérer l'environnement frontalier, ce qui est également perceptible à travers les panneaux qui véhiculent une dimension performative pour rendre ces mesures visibles à travers le discours<sup>53</sup> (cf. Fig 4).



Fig. 3 et 4 : Le changement de régime frontalier (source : P-A Beylier, 2012)

### *Les conséquences de ce nouveau régime frontalier*

L'ambivalence de la frontière, à la fois « coupure et suture<sup>54</sup> », prend tout son sens ici. La politique sécuritaire vient insérer une fracture dans une communauté auparavant unie. Comme le note une sociologue ayant vécu au sein de la

---

<sup>51</sup> RIDGE Tom, « Remarks by Secretary of Homeland Security Tom Ridge at the Custom and Border Protection Trade Symposium », 2003, [http://www.dhs.gov/xnews/speeches/speech\\_0148.shtm](http://www.dhs.gov/xnews/speeches/speech_0148.shtm), consulté le 24 avril 2009.

<sup>52</sup> VANDERVALK Sandra, *op. cit.* p. 73.

<sup>53</sup> STASZAK François *et al*, *op. cit.* p. 11.

<sup>54</sup> PRADEAU Christian, *op. cit.*

communauté plusieurs mois : « Nous ne considérons pas la frontière comme une frontière [...]. Nous considérons le village comme un tout. Ces barrières divisent la communauté. C'est comme si nous avions perdu l'essence de la communauté<sup>55</sup> ». En d'autres termes, les mesures de sécurité ont fait perdre à la communauté ce qui faisait sa spécificité : une frontière ouverte et transcendée. La liberté de circulation qui existait depuis l'établissement de la frontière s'est graduellement envolée au fil des années, comme peut en attester le nombre de personnes traversant la frontière à pied. Alors qu'ils étaient entre 15 000 et 20 000 individus à traverser la frontière chaque année dans les années 1990, ils ne sont plus que quelques centaines (entre 200 et 300 dans les années 2010). La diminution est constante dans la décennie suivant les attentats du 11 septembre et plus encore après 2005-2006 (cf. Fig 5).



Fig 5 : Nombre de piétons traversant la frontière (source : Bureau of Transportation Statistics<sup>56</sup>)

Certains abus ont été publicisés dans les médias, à l'instar de ce résident qui s'est fait arrêter en 2010 après avoir traversé de Derby Line à Stanstead pour aller chercher une pizza<sup>57</sup>. Alors que les passages par le point d'entrée non-officiel de Church Street ont été tolérés jusqu'en 2010, cette pratique a soudain disparu avec la mise en place d'un panneau interdisant les traversées, considérées désormais comme illégales<sup>58</sup>. D'après le maire, de nombreux résidents se sont fait arrêter par les autorités de la même façon, ce qui a suscité chez eux une forte vague de

<sup>55</sup> VANDERVALK Sandra, *op. cit.*, p. 64.

<sup>56</sup> « Border Crossing Entry Data, Bureau of Transportation Statistics », 2018, [https://explore.dot.gov/t/BTS/views/BTSEBorderCrossingAnnualData/BorderCrossingTableDashboard?:embed=y&:showShareOptions=true&:display\\_count=no&:showVizHome=no](https://explore.dot.gov/t/BTS/views/BTSEBorderCrossingAnnualData/BorderCrossingTableDashboard?:embed=y&:showShareOptions=true&:display_count=no&:showVizHome=no), consulté le 17 décembre 2018.

<sup>57</sup> VANDERVALK Sandra, *op. cit.*, p 73.

<sup>58</sup> *Ibid.*

mécontentement et d'incompréhension<sup>59</sup>. Leur argument récurrent étant « j'ai fait ça toute ma vie » (« I've done this my whole life »), ils ne comprenaient pas pourquoi leurs pratiques quotidiennes n'étaient plus acceptées et même avaient été criminalisées<sup>60</sup>.

Toutefois, ce n'est pas seulement la fonction sécuritaire de la frontière qui s'est renforcée dans le cadre de la guerre contre le terrorisme. La politique « one face at the border » a en effet aussi engendré un affermissement des contrôles douaniers et sanitaires. Les habitants qui étaient habitués à une certaine tolérance vis-à-vis du shopping transfrontalier se sont vus confrontés à de nouvelles règles telles que l'interdiction d'importer des légumes, ou bien l'imposition de taxes lorsqu'ils se faisaient envoyer des commandes par la poste de l'autre côté de la frontière – encore une fois, des pratiques « ancestrales » qui faisaient partie du quotidien des habitants<sup>61</sup>.

Au final, certains entretiens ont révélé que dans les dernières décennies, le cœur de la communauté s'est translaté. Alors qu'auparavant, il était adossé à la frontière – la rue Dufferin, autour du poste de douane, ne comptait pas moins d'une dizaine de commerces – le cœur du village canadien s'est reculé sur les hauteurs de Stanstead Plain, près de l'autoroute<sup>62</sup>. De nombreux magasins ont été abandonnés, des maisons ont été délaissées, et ce phénomène est perceptible des deux côtés de la frontière (cf. Fig. 6). Même si d'autres facteurs sont à prendre en compte, tels que le faible dynamisme économique de la ville<sup>63</sup>, le renforcement de la sécurité à la frontière semble responsable d'une « re-territorialisation » de la communauté, comme si on avait affaire à une frontière « stérilisante<sup>64</sup> » à laquelle la ville tourne désormais le dos après s'être construite pendant des siècles autour de, et même, à travers elle.

---

<sup>59</sup> Entretien avec Philippe Dutil, Maire de Stanstead, Québec, 3 octobre, 2011.

<sup>60</sup> Les entretiens menés en juillet 2017 ont montré la récurrence de cet argument.

<sup>61</sup> Entretien avec Anne B., une résidente, juillet 2017.

<sup>62</sup> Entretien avec Sandra H. une résidente, 11 juillet 2017

<sup>63</sup> VANDERVALK Sandra, *op. cit.*, p. 36.

<sup>64</sup> PRADEAU Christian, *op. cit.*, p. 227.



Fig 6 : Magasins abandonnés à Derby Line, VT (source : P-A Beylier, 2017)

Si les identités frontalières sont prises « entre unité et dualité<sup>65</sup> », force est de constater que la politique sécuritaire mise en place depuis 2001 à la frontière Canada/États-Unis a fait pencher la curseur du côté de la dualité pour les communautés frontalières, voire transfrontalières, comme celle de Stanstead et Derby Line. Alors que les deux villes s'étaient construites à travers la frontière, le renforcement de cette dernière est venue diviser ce qu'elle unissait auparavant, minant ainsi le sentiment d'appartenance à un espace transaméricain qui transcendait la frontière ainsi que la complémentarité qui structurait la communauté.

Le principal problème est que, comme souvent au niveau des frontières, les politiques suivent une logique « top-down », à savoir qu'elles viennent du haut et sont appliquées de façon souvent uniforme, sans forcément se préoccuper de leur incidence à petite échelle<sup>66</sup>. Cette divergence des intérêts nationaux et locaux montre qu'il existe donc une dichotomie entre la façon dont les espaces frontaliers sont perçus par les pouvoirs publics souvent éloignés des réalités du terrain, et la façon dont ils sont vécus par les résidents<sup>67</sup>.

Ce n'est que récemment, depuis 2010-2011, que les gouvernements américains et canadiens ont cherché à avoir un retour des usagers de la frontière – résidents et entreprises – selon une logique « bottom up ». Leurs inquiétudes et leur point de vue ont été, en partie, pris en compte dans l'accord « Par-delà la frontière » signé par le Canada et les États-Unis en 2011 qui vise à rendre la ligne

---

<sup>65</sup> VANNEPH Alain, *op. cit.*

<sup>66</sup> GANSTER Paul *et al*, « Binational Cooperation and Twinning: A View from the US-Mexican Border », *The Journal of Borderland Studies*, 2017, Vol 32, N°4, 497-511, p 500.

<sup>67</sup> APARNA Kolar, « Vers une optique de la frontière : cartographies de la frontière urbaine quotidienne et espaces vécus entre les États-Unis et le Mexique à Tijuana » in CONSIDERE Sylvie et PERRIN Thomas (dir.), *Frontières et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 66.

internationale plus flexible<sup>68</sup>. Toutefois, à petite échelle, les dysfonctionnements liés à la sécurité frontalière demeurent. À Stanstead, par exemple, les résidents estiment que l'accord n'est pas suffisant : certains voudraient que la ville ait un statut intermédiaire, international, pour que la vie sociale puisse reprendre son cours<sup>69</sup>.

---

<sup>68</sup> Entretien avec Simon Kennedy, Deputy Minister, Industry Canada, Chair of the Beyond the Border Working Group, Ottawa, le 13 octobre 2011.

<sup>69</sup> Entretien avec Anne B. *op. cit.*